



HAL
open science

Aristote : contradiction et métaphysique

Juliette Lemaire

► **To cite this version:**

Juliette Lemaire. Aristote : contradiction et métaphysique. Maddalena Bonelli. Aristote : physique et métaphysique, 1, Vrin, pp.93-112, 2012, Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 978-2-7116-2455-3. hal-02063807

HAL Id: hal-02063807

<https://hal.science/hal-02063807>

Submitted on 1 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARISTOTE : CONTRADICTION ET MÉTAPHYSIQUE

JULIETTE LEMAIRE*

Dans le livre *gamma* de la *Métaphysique*, Aristote entreprend de défendre le principe de contradiction face à ses négateurs au moyen d'une série d'arguments qui présente différentes formulations du principe de contradiction. Ce que je propose est l'étude de ces différentes formulations afin de déterminer comment Aristote conçoit la contradiction, ἀντίφασις, dans le livre *gamma* de la *Métaphysique*.

Dans quel contexte le premier énoncé du principe de contradiction apparaît-il? Aristote a présenté ce qu'est la science de l'étant en tant qu'étant en Γ, 1 et 2¹, le chapitre 3 affirme que cette science s'occupe de l'οὐσία et des axiomes². C'est en tant que premier de tous les axiomes qu'Aristote entreprend alors l'étude du principe de contradiction. Ce principe est énoncé une première fois en Γ, 3, 1005b19-22 :

τὸ γὰρ αὐτὸ ἅμα ὑπάρχειν τε καὶ μὴ ὑπάρχειν ἀδύνατον τῷ αὐτῷ καὶ κατὰ τὸ αὐτό (καὶ ὅσα ἄλλα προσδιορισαίμεθ' ἄν, ἔστω προσδιορισμένα πρὸς τὰς λογικὰς δυσχερείας).

En effet, il est impossible que la même chose en même temps appartienne et n'appartienne pas à la même chose sous le même rapport

* CNRS, Paris (Centre Léon Robin). Cet article est une version remaniée d'une communication présentée dans le cadre du séminaire du Centre Léon Robin en novembre 2006. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Jonathan Barnes pour m'avoir invitée à prononcer cette communication, et mes remerciements aux participants de ce séminaire pour leurs remarques, suggestions et corrections, tout particulièrement Jonathan Barnes et Jean-Baptiste Gourinat.

1. Aristot., *Metaph.*, Γ, 1, 1003a20-2; 2, 1005a13-18.

2. Aristot., *Metaph.*, Γ, 3, 1005a19-1005b11.

(toutes les autres qualifications que nous définirions en outre, posons qu'elles sont ajoutées face aux difficultés du discours)³.

Cet énoncé est suivi de deux autres énoncés à la fin du chapitre 3⁴, énoncés qui ne sont pas des formulations équivalentes à l'énoncé du principe de contradiction, mais une conséquence pour le premier, et une dérivation pour le second – j'y reviendrai.

Le principe de contradiction est « le plus ferme de tous »⁵. Mais, certains le nient, dit Aristote au début du chapitre 4⁶. C'est pourquoi il va devoir « démontrer réfutativement »⁷ face à ceux-là que le principe de contradiction est bien le plus ferme de tous. Une partie de l'argumentation d'Aristote dans Γ, 4 consiste à faire reconnaître à ses adversaires un réquisit minimal du λόγος : le mot a un sens un et déterminé, de telle sorte que *homme* ne peut pas signifier en même temps *non-homme*⁸. Aristote relie ensuite cette notion de sens à l'οὐσία et présente une analyse de la prédication dont l'une des conclusions est : tout ne peut pas être dit selon l'accident⁹. Ce ne sont pas ces arguments qui m'intéressent ici, mais ce qui apparaît à partir des lignes 1007b17-18 et qui concerne l'impossibilité de la vérité simultanée des contradictoires. À ce moment de Γ, 4, Aristote présente la position de ses adversaires de la façon suivante : ceux qui nient le principe de contradiction prétendent dire

3. Le texte cité est celui édité par W. Jaeger (Aristotelis *Metaphysica*, Oxford, Oxford University Press, 1957); la traduction est mienne, sauf mention explicite.

4. Aristot., *Metaph.*, Γ, 3, 1005b23-25 : ἀδύνατον γὰρ ὄντινούν ταῦτόν ὑπολαμβάνειν εἶναι καὶ μὴ εἶναι : « il est impossible à qui que ce soit de penser que la même chose est et n'est pas... » (on trouve quasiment le même énoncé en 3, 1005b29-30 : ἀδύνατον ἅμα ὑπολαμβάνειν τὸν αὐτὸν εἶναι καὶ μὴ εἶναι τὸ αὐτό : « il est impossible que quelqu'un pense en même temps que quelque chose est et n'est pas. »); 3, 1005b26-27 : εἰ δὲ μὴ ἐνδέχεται ἅμα ὑπάρχειν τῷ αὐτῷ τάναντία : « s'il n'est pas possible que les contraires appartiennent en même temps à la même chose... ».

5. Aristot., *Metaph.*, Γ, 3, 1005b11-18; 3, 1005b22-23.

6. Aristot., *Metaph.*, Γ, 4, 1005a35-1006a2 : Εἰσὶ δὲ τινες οἱ, καθάπερ εἵπομεν, αὐτοὶ τε ἐνδέχεσθαι φασὶ τὸ αὐτὸ εἶναι καὶ μὴ εἶναι, καὶ ὑπολαμβάνειν οὕτως. « Certains affirment personnellement, comme on l'a dit, qu'il est possible que la même chose soit et ne soit pas ».

7. *Metaph.*, Γ, 4, 1006a11-12 : ἀποδείξει ἐλεγκτικῶς. Aristote doit « démontrer par réfutation » la vérité du principe de contradiction du fait de sa position de premier principe. Démontrer le principe de contradiction est impossible puisque toute démonstration le présuppose, mais il est possible de l'établir en réfutant ceux qui le nient. Pour éviter la pétition de principe en tant que questionneur, Aristote demande à son adversaire de prononcer un mot. Par ce procédé, Aristote entend faire porter la responsabilité de la pétition de principe sur son adversaire. Voir *Metaph.*, Γ, 4, 1006a5-26.

8. *Metaph.*, Γ, 4, 1006a18-1006b34.

9. *Metaph.*, Γ, 4, 1006b34-1007b16.

vrai alors même qu'ils disent des choses contradictoires. La négation du principe de contradiction est donc envisagée comme vérité de la contradiction.

L'examen de certains des arguments d'Aristote à partir de la ligne 1007b18 mettra en évidence différentes formulations du principe de contradiction, et ce, que ce soit à partir des énoncés d'Aristote ou bien à partir des énoncés qu'Aristote attribue à ses adversaires¹⁰. Ce repérage permettra de répondre aux questions suivantes : tout d'abord, l'argumentation d'Aristote va-t-elle porter sur le principe de contradiction dans sa généralité ou dans sa particularité ? Les adversaires d'Aristote dans Γ contestent l'impossibilité de la contradiction. Mais est-ce dans tous les cas que les adversaires affirment la possibilité de la contradiction ou seulement dans quelques cas ? Cette question est d'importance par rapport aux répliques d'Aristote : si les adversaires affirment la contradiction universellement, alors Aristote peut se contenter de montrer qu'il y a un cas où ce n'est pas vrai. S'il s'agit de la contradiction « particulière », alors Aristote doit montrer que c'est dans tous les cas que la contradiction est impossible. Et ce, conformément à la définition de la contradiction et celle de la réfutation qu'Aristote donne dans d'autres textes : pour réfuter une proposition universelle, je dois établir la particulière opposée ; pour réfuter une particulière, je dois établir l'universelle¹¹.

Deuxième question : quelle conception de la contradiction peut-on déduire de ces arguments dans Γ ? Pour répondre à cette question, il va falloir déterminer ce sur quoi porte la négation dans les exemples de discours contradictoires attribués à l'adversaire. La négation porte-t-elle sur la proposition conçue comme un tout ou seulement sur l'un des éléments de la proposition ?

10. En effet, les formulations représentant les cas de violation du principe de contradiction sont autant de formulations du principe de contradiction si, évidemment, on considère l'opposé.

11. Voir la définition de l'opposition de contradiction comme opposition d'une proposition universelle affirmative à une particulière négative, ou une particulière affirmative à une universelle négative dans le chapitre 7 de *De l'Interprétation*, 17b16-20, et ce que dit Aristote à propos des problèmes universels et particuliers dans les *Topiques*, II, 1, 108b35-109a10.

I. LES DIFFÉRENTES FORMULATIONS DU PRINCIPE
DE CONTRADICTION DANS GAMMA, 3

Concernant les énoncés que l'on rencontre dans Γ , 3, et contrairement à ce qu'affirme notamment J. Łukaszewicz¹², il y a un énoncé du principe de contradiction, puis une application de ce principe de contradiction à la pensée et une dérivation du principe des contraires.

Dans le premier énoncé du principe de contradiction¹³, il est question de l'impossibilité de la simultanéité de l'appartenance et de la non-appartenance d'une chose à une autre, d'un attribut à un objet, d'un prédicat à un sujet. Et une parenthèse vient préciser cet énoncé : les mentions « en même temps » et « sous le même rapport » doivent être complétées par « toutes les autres qualifications ». Quelles sont ces autres qualifications ?

D'abord, ces « autres qualifications » ont une fonction, elles vont servir « πρὸς τὰς λογικὰς δυσχερείας », « contre les difficultés du discours ». L'expression grecque « τὰς λογικὰς δυσχερείας »¹⁴ est traduite ici par « difficultés du discours » alors qu'on traduit généralement par « face aux difficultés dialectiques »¹⁵. Qu'est-ce qu'Aristote signifie

12. J. Łukaszewicz, *Du principe de contradiction chez Aristote*, traduit du polonais par D. Sikora, Paris, L'Éclat, 2000 (édition originale Varsovie, 1987), en particulier p. 47-55.

13. *Metaph.*, Γ , 3, 1005b19-22 : τὸ γὰρ αὐτὸ ἅμα ὑπάρχειν τε καὶ μὴ ὑπάρχειν ἀδύνατον τῷ αὐτῷ καὶ κατὰ τὸ αὐτό (καὶ ὅσα ἄλλα προσδιορισαίμεθ' ἂν, ἔστω προσδιορισμένα πρὸς τὰς λογικὰς δυσχερείας) : « en effet, il est impossible que la même chose en même temps appartienne et n'appartienne pas à la même chose sous le même rapport (toutes les autres qualifications que nous définirions en outre, posons qu'elles sont ajoutées face aux difficultés du discours) ».

14. Il y a une autre occurrence de cette expression dans la *Métaphysique*, en N , 1, 1087b20, lorsqu'Aristote critique ceux qui ont envisagé les contraires comme principes.

15. Voir par exemple la traduction de C. Kirwan : « dialectical difficulties », in *Aristotle's Metaphysics, Books Γ , Δ , E* , translated with notes, Oxford, Oxford University Press, 1971, p. 7; W. D. Ross traduit « in face of dialectical objections » (in *The Complete Works of Aristotle*, the revised Oxford translation, edited by J. Barnes, Princeton, Princeton University Press, 1984, p. 1588), alors que dans son commentaire, lorsqu'il résume le chapitre 3, il écrit « with any qualifications which may be necessary in order to guard against objections » (in *Aristotle's Metaphysics, a revised text with introduction and commentary*, by W. D. Ross, vol. I, Oxford, Clarendon Press, 1924, p. 262); M.-P. Duminil et A. Jaulin traduisent « contre les difficultés dialectiques », in *Aristote, La métaphysique*, introduction, traduction, notes, bibliographie et index par M.-P. Duminil, et A. Jaulin, Paris, GF Flammarion, 2008, p. 153; M. Hecquet-Devienne traduit aussi l'expression τὰς λογικὰς δυσχερείας par « difficultés dialectiques » (dans *Aristote, Métaphysique Gamma*, introduction, texte grec et traduction par M. Hecquet-Devienne, onze études réunies par A. Stevens, Louvain, Peeters, 2008, p. 123). En revanche, B. Cassin et M. Narcy traduisent

avec cette expression ? Dans le corpus aristotélicien, l'adjectif λογικός est utilisé dans des sens variés¹⁶, mais jamais au sens de la logique entendue comme une discipline ou une partie de la philosophie qui étudierait les règles du λόγος (discours et raisonnement). L'adverbe λογικῶς a parfois chez Aristote un sens péjoratif lorsqu'il est accompagné d'un autre adverbe, κενῶς, l'expression λογικῶς καὶ κενῶς¹⁷ signifiant alors : verbal et vide. Un discours devient vide par excès de formalisme. Peut-être serait-ce là le sens de λογικός chez Aristote : formel. Car Aristote utilise aussi λογικός ou Νογικῶς dans un sens non-péjoratif, pour signifier « abstrait » ou « général », notamment dans les *Analytiques*¹⁸. Du verbal creux au discours abstrait, λογικός signifie tout ce qui a rapport au seul λόγος. Dans le passage qui nous occupe, il s'agit des difficultés liées au λόγος, c'est-à-dire aux difficultés engendrées par les ambiguïtés du λόγος exploitées par le sophiste ou l'éristique : il s'agit d'un argument faussé, dont le ressort repose sur un jeu de mots ou un sophisme¹⁹.

On sait que dans les *Réfutations sophistiques*, dans les chapitres 4 à 6, Aristote classe les différents types de réfutations sophistiques qui sont des réfutations apparentes. La division la plus générale se trouve en 4, 165b24 : il y a les sophismes qui résultent d'une ambiguïté dans

de façon plus littérale et, selon moi, de façon correcte, « difficultés du discours », in *La décision du sens, Le livre Gamma de la Métaphysique d'Aristote*, introduction, texte, traduction et commentaire par B. Cassin et M. Narcy, Paris, Vrin, 1989, p. 125; B. Sichére traduit « difficultés de l'argumentation », in *Aristote, La métaphysique, Livres A à E*, Paris, Pocket, 2007, p. 111. Contre la traduction de λογικός par « dialectique », voir G. Mosquera, « L'interprétation de l'argument ΛΟΓΙΚΟΣ chez Aristote », *Les Études classiques* 66 (1998), p. 33-52; J. Lemaire, « L'argument *logitos* est-il dialectique? », à paraître in J.-B. Gourinat et J. Lemaire (éd.), *Logique et dialectique dans l'antiquité*, Paris, Vrin.

16. Pour les occurrences de λογικός, voir l'index de Bonitz (H. Bonitz, *Index aristotelicus*, Berlin, Reimer, 1870, p. 432) et le dictionnaire Liddell Scott Jones H. G. Liddell and R. Scott (compiled by), *A Greek-English Lexicon*, revised and augmented throughout by Sir H. Stuart Jones, with a revised supplement, Clarendon Press, Oxford, 1996, p. 1056).

17. *Ethique à Eudème*, I, 8, 1217b21. Voir par exemple ce que dit P. Pellegrin dans Aristote, *Catégories, Sur l'interprétation, Organon I-II*, introduction générale à l'Organon par P. Pellegrin, présentations et traductions par Michel Crubellier, Catherine Dalimier et Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, GF, 2007, p. 15-16.

18. Voir *APo.*, I, 22, 82b35, 84a7, 84b2; 24, 86a22; 32, 88a19; II, 8, 93a15.

19. Dans son Index, Bonitz donne comme synonyme de l'expression τὰς λογικὰς δυσχερείας le terme συκοφαντία, tromperies ou duperies. Or dans la *Rhet.*, II, 24, 1402a16, Aristote emploie συκοφαντία à propos de l'enthymème apparent, qu'il distingue de l'enthymème réel, après avoir fait un parallèle entre la déduction dialectique réelle et la déduction dialectique apparente, c'est-à-dire l'éristique. Dans le syllogisme dialectique apparent, il y a une confusion entre être au sens absolu et être relativement. Voir *Rhet.*, II, 24, 1402a3-17.

« l'expression »²⁰, παρὰ τὴν λέξιν, et les sophismes « indépendants de l'expression »²¹, ἔξω τῆς λέξεως. Ainsi, on pourrait penser que les difficultés du discours dont il est question dans Γ, 3 font référence aux réfutations apparentes, mais seulement à celles qui exploitent les ambiguïtés qui résultent de l'expression linguistique. Pourtant, au chapitre 6 des *Réfutations sophistiques*²², Aristote réduit tous les paralogismes à l'ignorance de la réfutation dans la mesure où toutes les sous-espèces des deux grandes classes enfreignent l'une ou l'autre des conditions de validité énoncées dans la définition de la réfutation²³. Dès lors, ce sont tous les types de sophismes qui sont visés par l'expression « difficultés du discours », et non pas seulement ceux qui sont liés à l'expression.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que dans les *Réfutations sophistiques*, ainsi que dans *De l'interprétation*²⁴, on rencontre presque le même type de formulation que celle de Γ, 3 à propos de qualifications à ajouter et Aristote précise : « de façon non-homonyme », μὴ ὁμωνύμως²⁵, et « selon le même » πρὸς ταὐτό²⁶. Ces qualifications à ajouter ont donc pour fonction de répondre aux τὰς λογικὰς δυσχερείας « difficultés du discours ». En confrontant Gamma et les *Réfutations sophistiques*, on comprend qu'il faut entendre λογικὰς au sens de verbal ou du discours, c'est-à-dire que pour affirmer l'impossibilité de l'appartenance simultanée de prédicats contradictoires, il faut ajouter tout une liste de précisions pour parer aux subtilités employées

20. Traduction de L.-A. Dorion, in Aristote, *Les réfutations sophistiques*, introduction, traduction et commentaire par L.-A. Dorion, Paris, Vrin et Laval, Presses universitaires de Laval, 1995. Voir *ad. loc.* et introduction, p. 69 sq.

21. *Idem.*

22. *SE*, I, 6, 168a17 sq.

23. Voir l'explication de cette réduction des paralogismes que L.-A. Dorion donne dans son introduction, dans Aristote, *Les réfutations sophistiques*, *op. cit.*, p. 89-91.

24. *Int.*, 6, 17a35-37, et *SE*, I, 5, 167a23-27. C'est dans ce dernier texte que se trouverait la liste la plus complète de ces caractères à « définir en outre », lorsque Aristote rappelle ce qu'est une réfutation : ἔλεγχος μὲν γὰρ ἐστὶν ἀντίφασις τοῦ αὐτοῦ καὶ ἐνός, μὴ ὀνόματος ἀλλὰ πράγματος, καὶ ὀνόματος μὴ συνωνύμου ἀλλὰ τοῦ αὐτοῦ, ἐκ τῶν δοθέντων ἐξ ἀνάγκης (μὴ συναριθμουμένου τοῦ ἐν ἀρχῇ), κατὰ ταῦτο καὶ πρὸς ταῦτο καὶ ὡσαύτως καὶ ἐν τῷ αὐτῷ χρόνῳ, « Une réfutation est en effet la contradiction d'un attribut unique et identique, non pas d'un mot mais d'une chose, et non pas d'un mot synonyme mais du même; elle découle avec nécessité des prémisses concédées (en ne prenant pas en compte ce qui est au début) et elle s'effectue selon le même point de vue, par rapport à la même chose, de la même manière et dans le même temps » (trad. L.-A. Dorion).

25. *Int.*, 6, 17a35 et *SE*, I, 5, 167a24.

26. *SE*, I, 5, 167a26.

par les sophistes. Les exemples²⁷ utilisés par Aristote dans les *Réfutations sophistiques* suggèrent que les qualifications de Γ, 3 sont bien des précisions qu'il faut faire face à ceux qui prétendent réfuter fausement : ils ne réfutent pas, mais conduisent leur interlocuteur à dire des absurdités, du type « ce sont ceux qui savent qui apprennent », alors qu'il faut distinguer entre être au sens absolu et être relativement à. Pratiquer la réfutation sophistique revient donc à prétendre dire des contradictions. Ainsi, lorsqu'Aristote note qu'il faut ajouter d'autres qualifications, il donne une précision quant au sens des mots, apportant un complément sémantique au principe de contradiction. Il n'est pas sans importance de remarquer qu'excepté à propos du principe des contraires, on ne retrouvera pas cette parenthèse dans la suite du chapitre 4 ou dans les chapitres 5 et 6 du livre Γ.

On peut enfin noter que ce premier énoncé du principe le plus ferme de tous se caractérise par une certaine généralité : il est question de τὸ αὐτό, la même chose, sans mention toutefois de quantificateur – une sorte de généralité indéterminée si l'on peut dire, ou du moins, neutre : on peut comprendre qu'il s'agit aussi bien de l'attribution logique du prédicat à un sujet que de l'attribution de propriétés à un objet, un étant.

Dans la suite du chapitre 3, Aristote dit qu'il n'est pas possible de penser que la même chose est et n'est pas.

ἀδύνατον γὰρ ὄντιν οὖν ταὐτὸν ὑπολαμβάνειν εἶναι καὶ μὴ εἶναι, καθάπερ τινὲς οἴονται λέγειν Ἡράκλειτον. οὐκ ἔστι γὰρ ἀναγκαῖον, ἃ τις λέγει, ταῦτα καὶ ὑπολαμβάνειν· εἰ δὲ μὴ ἐνδέχεται ἅμα ὑπάρχειν τῷ αὐτῷ τὰναντία (προσδιωρίσθω δ' ἡμῖν καὶ ταύτῃ τῇ προτάσει τὰ εἰωθότα), ἐναντία δ' ἔστι δόξα δόξη ἢ τῆς ἀντιφάσεως, φανερὸν ὅτι ἀδύνατον ἅμα ὑπολαμβάνειν τὸν αὐτὸν εἶναι καὶ μὴ εἶναι τὸ αὐτό· ἅμα γὰρ ἂν ἔχοι τὰς ἐναντίας δόξας ὁ διεψευσμένος περὶ τούτου·

En effet, il est impossible à qui que ce soit de penser que la même chose est et n'est pas, comme certains croient que l'a dit Héraclite, car il n'est pas nécessaire que ce qu'on dit, on le pense aussi. S'il n'est pas possible que les contraires appartiennent en même temps à la même chose (nous ajoutons dans cette proposition les déterminations habituelles), et si une opinion, celle de la contradiction, est contraire à une autre, il est évident qu'il est impossible que quelqu'un pense en même temps que la même

27. Voir pour les sophismes résultant de l'expression, dans le chapitre 4, 165b31-34, 166a6-7, 166a23-25, 166a33-38. Pour les parallogismes indépendants de l'expression, voir chapitre 5, notamment : 166b32-36, 167a1-2, 167a6-14, etc.

chose est et n'est pas; en effet, celui qui se tromperait complètement au sujet de ce principe aurait en même temps des opinions contraires²⁸.

Ce passage présente une application du principe de contradiction à la pensée, en faisant intervenir un autre principe, le principe des contraires, dérivé du principe de contradiction. Commençons par l'examen du principe des contraires dans la mesure où il sert à établir qu'il n'est pas possible de penser la contradiction – contradiction déterminée ici comme la même chose qui à la fois est et n'est pas.

Le principe des contraires s'énonce : μή ἐνδέχεται ἅμα ὑπάρχειν τῷ αὐτῷ τὰναντία, « Il n'est pas possible que les contraires appartiennent en même temps à la même chose »²⁹. Ce principe des contraires intervient comme première prémisse de l'argument déduisant l'impossibilité de penser une contradiction. Le passage du principe de contradiction au principe des contraires est contenu dans la deuxième prémisse de l'argument : ἐναντία δ' ἐστὶ δόξα δόξη ἢ τῆς ἀντιφάσεως³⁰, « si une opinion, celle de la contradiction, est contraire à une autre ». On peut tenter de reconstituer la dérivation du principe des contraires à partir du principe de contradiction à la lumière de l'interprétation qu'en donne J. Barnes³¹. Tel serait le raisonnement d'Aristote, en considérant les contraires blanc et noir (« B » et « N ») :

- 1) Si B et N sont des contraires, alors (X est B) implique que (X n'est pas N)
- 2) Si on a les contraires B et N, et que (X est B) et (X est N), alors (X est B) et (X n'est pas B)
- 3) Or : il n'est pas possible que (X est B) et (X n'est pas B) [le principe de contradiction]
- 4) Donc : si B et N sont des contraires, il n'est pas possible que X est B et X est N
[principe de contrariété dérivé de 3)].

À partir du principe des contraires, Aristote établit qu'il n'est pas possible de penser une contradiction. Énoncée une première fois en Γ, 3, 1005b23-24 – ἀδύνατον γὰρ ὄντινοῦν ταῦτόν ὑπολαμβάνειν εἶναι καὶ μὴ εἶναι, « Il est impossible en effet à qui que ce soit de penser que la même chose est et n'est pas » – cette impossibilité est présentée comme

28. Aristot., *Metaph.*, Γ, 3, 1005b23-32.

29. *Metaph.*, Γ, 3, 1005b26-27, énoncé repris en *Metaph.*, Γ, 6, 1011b17-18 et 1011b21.

30. *Metaph.*, Γ, 3, 1005b28-29.

31. Voir J. Barnes, « The law of contradiction », *Philosophical Quarterly*, 77 (1969), p. 302-309.

conclusion d'une déduction en Γ, 3, 1005b29-30, φανερόν ὅτι ἀδύνατον ἅμα ὑπολαμβάνειν τὸν αὐτὸν εἶναι καὶ μὴ εἶναι τὸ αὐτό : « Il est clair qu'il est impossible que quelqu'un pense en même temps que la même chose est et n'est pas ». Aristote présente donc une déduction dont la conclusion est cette impossibilité psychologique. Autrement dit, lorsqu'apparaît la formulation psychologique de l'impossibilité de la contradiction, Aristote applique le principe de contradiction à cet être particulier qu'est l'esprit. Ce qu'Aristote énonce dans les lignes 1005b23-24 et 1005b29-30 n'est donc pas un principe psychologique mais une application à l'esprit du principe de contradiction afin de montrer que personne ne peut se tromper à son sujet.

L'argument visant à démontrer cette impossibilité utilise un deuxième principe, celui des contraires, dérivé du principe de contradiction. Que le principe des contraires est dérivé du principe de contradiction, la fin de l'argumentation d'Aristote face à ses adversaires le confirme. On peut lire en effet à la fin du chapitre 6 :

Ἵτι μὲν οὖν βεβαιοτάτη δόξα πασῶν τὸ μὴ εἶναι ἀληθεῖς ἅμα τὰς ἀντικειμένους φάσεις, καὶ τί συμβαίνει τοῖς οὕτω λέγουσι, καὶ διὰ τί οὕτω λέγουσι, τοσαῦτα εἰρήσθω· ἐπεὶ δ' ἀδύνατον τὴν ἀντίφασιν ἅμα ἀληθεύεσθαι κατὰ τοῦ αὐτοῦ, φανερόν ὅτι οὐδὲ τάναντία ἅμα ὑπάρχειν ἐνδέχεται τῷ αὐτῷ· τῶν μὲν γὰρ ἐναντίων θάτερον στέρησις ἐστὶν οὐχ ἦττον, οὐσίας δὲ στέρησις· ἢ δὲ στέρησις ἀπόφασίς ἐστὶν ἀπὸ τινος ὀρισμένου γένους· εἰ οὖν ἀδύνατον ἅμα καταφάναι καὶ ἀποφάναι ἀληθῶς, ἀδύνατον καὶ τάναντία ὑπάρχειν ἅμα, ἀλλ' ἢ πῆ ἅμφω ἢ θάτερον μὲν πῆ θάτερον δὲ ἀπλῶς.

Que donc ce soit l'opinion la plus ferme de toutes, à savoir qu'il n'est pas possible que les énoncés opposés soient vrais en même temps, et ce qui arrive à ceux qui parlent ainsi, et à cause de quoi ils parlent ainsi, nous en avons assez dit là-dessus. Puisqu'il est impossible que la contradiction soit vraie en même temps à propos de la même chose, il n'est pas possible non plus que les contraires appartiennent en même temps à la même chose. En effet, l'un des deux contraires n'est rien moins qu'une privation, et la privation l'est de la substance. La privation est négation d'un genre déterminé. Si donc il est impossible d'affirmer et de nier en même temps avec vérité, il est impossible aussi que les contraires appartiennent en même temps, sauf si les deux sont prédiqués en un sens, ou si l'un l'est en un sens et l'autre absolument³².

32. *Metaph.*, Γ, 6, 1011b15-22.

L'énoncé portant sur les contraires est dérivé de l'énoncé portant sur l'impossibilité de la vérité des contradictoires, comme l'indiquent le ἐπεὶ en 1011b15 et le καὶ en 1011b21. L'impossibilité que les contraires appartiennent en même temps à la même chose est dérivée de l'impossibilité que la même propriété en même temps appartienne et n'appartienne pas à la même chose, sous le même rapport. La fin du chapitre 3 présente donc une application du principe de contradiction à l'esprit, et le principe des contraires. Dans le chapitre 4 cependant, Aristote va utiliser des formulations du principe de contradiction différentes du premier énoncé, quoique équivalentes. Quelles sont ces autres formulations du principe que l'on rencontre en Γ, 4³³ ?

II. LA CONTRADICTION CONÇUE COMME ATTRIBUTION DE PRÉDICATS CONTRADICTOIRES DANS GAMMA, 4

Bien que ce soit le plus ferme de tous les principes et qu'il soit impossible de se tromper à son sujet, certains affirment qu'« il est possible que la même chose soit et ne soit pas »³⁴. Il s'agit ici de la première formule qu'Aristote attribue à ses adversaires : il est possible que la même chose soit et ne soit pas. Là encore, nous pouvons noter l'indétermination de la formule : il n'y a pas de quantification universelle ou particulière, mais il est question de « la même chose ». La contradiction ici doit être comprise comme la simultanéité de « être » et « ne pas être », εἶναι καὶ μὴ εἶναι, pour au moins une chose. Il n'est donc pas explicitement question d'ἀντίφασις mais c'est bien le principe de contradiction que les adversaires nient : Aristote le dit dans les lignes 1006a3-5.

Vient ensuite la réfutation qu'Aristote adresse à ses adversaires et qui consiste à leur faire accepter que le mot a un sens un et déterminé. La conclusion de cette argumentation sur le sens se trouve dans les lignes 1006b30-34 : s'il y a quelque chose dont il est vrai de dire qu'il est homme et si le sens du mot *homme* est *animal bipède*, alors il n'est pas possible que cette même chose ne soit pas animal bipède. Il n'est donc pas possible qu'il soit vrai de dire à la fois que la même chose est un

33. Le critère pour repérer les différentes formulations du principe dans le chapitre sont les occurrences de termes ou expressions tels que : δύνατον, ἀδύνατον, ἐνδέχεται, οὐκ ἐνδέχεται, οὐκ ἔστιν...

34. *Metaph.*, Γ, 4, 1005b35-1006a2.

homme et n'est pas un homme. Puis, de 1007a20 à 1007b18, c'est la relation entre οὐσία et sens qu'Aristote examine, pour conclure :

ἔσται ἄρα τι καὶ <οὐτ>ως οὐσίαν σημαῖνον. εἰ δὲ τοῦτο, δέδεικται ὅτι ἀδύνατον ἅμα κατηγορεῖσθαι τὰς ἀντιφάσεις.

S'il y a quelque chose aussi signifiant ainsi l'οὐσία³⁵, alors on a montré qu'il n'est pas possible de prédiquer les contradictoires en même temps³⁶.

Selon Aristote, l'argumentation reliant sens et οὐσία suffit à montrer que des prédicats contradictoires ne peuvent pas être en même temps attribués à un même sujet. Mon propos ici n'est pas l'analyse de cette argumentation pour voir si Aristote a raison de considérer qu'il a réfuté avec succès les négateurs du principe. Il s'agit plutôt de remarquer qu'à partir de ces lignes apparaît clairement une conception de la contradiction comme attribution de prédicats contradictoires à un même sujet, et non pas comme opposition d'une proposition affirmative et d'une proposition négative³⁷.

Aristote veut montrer qu'il est impossible que les contradictoires (F et non-F) soient prédiqués en même temps avec vérité d'un même sujet, X. Mais est-ce pour tout prédicat? seulement pour certains? de tout sujet?

A partir de la ligne 1007b18, Aristote expose la conséquence de la position de ses adversaires :

ἔτι εἰ ἀληθεῖς αἱ ἀντιφάσεις ἅμα κατὰ τοῦ αὐτοῦ πᾶσαι, δῆλον ὡς ἅπαντα ἔσται ἓν. ἔσται γὰρ τὸ αὐτὸ καὶ τριήρης καὶ τοῖχος καὶ ἄνθρωπος, εἰ κατὰ παντός τι ἢ καταφῆσαι ἢ ἀποφῆσαι ἐνδέχεται³⁸...

De plus, si tous les contradictoires sont vrais en même temps d'un même sujet, il est évident que toutes les choses seront une. En effet, la même chose sera et trière et rempart et homme, si de tout sujet il est possible d'affirmer comme³⁹ de nier quelque chose.

35. Considérant que la traduction d'οὐσία dans le chapitre 4 pourrait constituer à elle seule l'objet d'un article, je préfère ici ne pas traduire le terme.

36. *Metaph.*, Γ, 4, 1007b16-18.

37. Voir la définition de la contradiction comme opposition de propositions dans les chapitres 6 et 7 de *De l'interprétation*.

38. *Metaph.*, Γ, 4, 1007b18-22.

39. La conjonction ἢ ne peut avoir ici un sens disjonctif, étant donné ce qu'Aristote est en train de montrer : ses adversaires ne cherchent pas à affirmer ou nier, mais à affirmer et à nier n'importe quoi de n'importe quoi.

Ce qu'Aristote attribue à ses adversaires est la position suivante : la contradiction est celle des prédicats, ou du moins des termes – trière, rempart, homme – et elle est possible dans tous les cas, c'est-à-dire que de tout sujet, de n'importe quelle chose, on affirme et on nie tous les prédicats – la trière est trière et non-trière, homme et non-homme, rempart et non-rempart, etc. La conséquence de cette position est l'indistinction généralisée : toutes les choses seront une et rassemblées en une sorte de magma informe si la même chose est trière, rempart et homme⁴⁰.

Que la contradiction soit celle des prédicats et qu'elle soit possible dans tous les cas apparaît clairement en 29-30, au moment où Aristote pousse à l'extrême la position de ses adversaires : ἀλλὰ μὴν λεκτέον γ' αὐτοῖς κατὰ παντός <παντός> τὴν κατάφασιν ἢ τὴν ἀπόφασιν.⁴¹ « Mais il leur faut dire de tout sujet l'affirmation et la négation de tout prédicat. » Ce sont les prédicats qui s'opposent contradictoirement et ce, à propos de tout sujet.

Un exemple⁴² permet d'explicitier la position de l'adversaire. Si à un sujet appartient sa propre négation, c'est-à-dire si *non-homme* appartient à *homme*, la négation d'autre chose que lui-même lui appartiendra davantage. Et puisque cette négation d'autre chose lui appartient, et que à propos de tout sujet, j'affirme et je nie tout prédicat, alors l'affirmation de cette autre chose lui appartient aussi. Aristote mène à son terme la logique du discours de l'adversaire, il utilise ici un argument *a fortiori* : si la négation d'autre chose appartient à un sujet, alors la négation de cette négation lui appartient, c'est-à-dire finalement l'affirmation du prédicat de l'autre chose. Si H est non-H, il est aussi non-P, et si H est non-P, il est aussi non (non-P), c'est-à-dire qu'il est P. L'adversaire est donc ici

40. Voir la référence à Anaxagore et au « ὁμοῦ πάντα χρήματα » en Γ, 4, 1007b25-26.

41. *Metaph.*, Γ, 4, 1007b29-30, avec la correction de Ross.

42. Γ, 4, 1007b32-1008a2 : λέγω δ' οἷον εἰ ἀληθές εἰπεῖν τὸν ἄνθρωπον ὅτι οὐκ ἄνθρωπος, δῆλον ὅτι καὶ ἢ τριήρης ἢ οὐ τριήρης. εἰ μὲν οὖν ἡ κατάφασις, ἀνάγκη καὶ τὴν ἀπόφασιν· εἰ δὲ μὴ ὑπάρχει ἡ κατάφασις, ἢ γε ἀπόφασις ὑπάρξει μᾶλλον ἢ ἡ αὐτοῦ. εἰ οὖν κάκεινη ὑπάρχει, ὑπάρξει καὶ ἡ τῆς τριήρους· « Je dis par exemple que s'il est vrai de dire d'un homme qu'il est non-homme, il est évident qu'il est aussi vrai de dire qu'il est soit trière soit non-trière. Si donc il y a l'affirmation, il est nécessaire qu'il y ait aussi la négation; si l'affirmation ne lui appartient pas, du moins la négation lui appartiendra plus que la négation de lui-même. Si donc cette négation lui appartient, celle de la trière lui appartient aussi. » Cet exemple peut être reformulé ainsi, comme l'indique W. D. Ross dans son commentaire : si non-A est prédiqué de A, *a fortiori* non-B est prédiqué de A. Et si non-B est prédiqué de A, alors B aussi est prédiqué de A (D. W. Ross, *op. cit.*, p. 266-267).

considéré par Aristote dans l'obligation d'affirmer et de nier tout prédicat de tout sujet : κατὰ παντὸς παντός.

À partir de Γ, 4, 1008a2-7, Aristote formule un autre argument :

ταῦτά τε οὖν συμβαίνει τοῖς λέγουσι τὸν λόγον τοῦτον, καὶ ὅτι οὐκ ἀνάγκη ἢ φάναι ἢ ἀποφάναι. εἰ γὰρ ἀληθὲς ὅτι ἄνθρωπος καὶ οὐκ ἄνθρωπος, δῆλον ὅτι καὶ οὐτ' ἄνθρωπος οὐτ' οὐκ ἄνθρωπος ἔσται· τοῖν γὰρ δυοῖν δύο ἀποφάσεις, εἰ δὲ μία ἐξ ἀμφοῖν ἐκείνη, καὶ αὕτη μία ἂν εἴη ἀντικειμένη.

Telles sont les choses qui arrivent à ceux qui tiennent ce genre de discours, et aussi qu'il n'est pas nécessaire soit d'affirmer soit de nier⁴³, car s'il est vrai de dire homme et non-homme, il est évident que l'on dira aussi ni homme ni non-homme; en effet, des deux termes, il y a deux négations, mais si on forme un énoncé unique à partir des deux, alors l'opposé de celui-ci aussi serait unique.

Aristote formule ici la position de l'adversaire. Inversement, la bonne formule (celle que défend Aristote) est : il est nécessaire soit d'affirmer, soit de nier. Mais s'agit-il ici d'une autre formulation du principe de contradiction ou bien du principe du tiers exclu⁴⁴? Bien que la formule ne fasse pas mention de l'impossibilité d'un intermédiaire à la contradiction, on peut cependant supposer qu'il s'agit ici de l'énoncé du principe du tiers exclu dans la mesure où est énoncée la nécessité de l'alternative entre affirmer et nier. Plus exactement, les adversaires disent qu'il n'est pas nécessaire soit d'énoncer soit de nier, φάναι et ἀποφάναι. Il est ainsi question, ici encore, de l'énoncé de prédicats, et non pas de l'affirmation et de la négation entendue comme propositions.

Ceux qui ne reconnaissent pas la nécessité soit d'énoncer, soit de nier un prédicat d'un même sujet nient leur propre discours, et de deux façons : soit la négation porte sur chacun des prédicats contradictoires,

43. La traduction masque ici une nuance du texte grec : Aristote ne dit plus καταφάναι et ἀποφάναι, mais φάναι et ἀποφάναι, et dans les lignes suivantes, le substantif opposé à ἀποφάσις, négation, n'est pas καταφάσις, mais seulement φάσις. Le verbe est φάναι, énoncer, et non pas ἀποφάναι. Sans doute s'agit-il ici d'affirmer des prédicats, et non pas d'affirmer une proposition. Conformément à ce que dit Aristote dans *De l'interprétation*, un nom seul ou un verbe seul est une φάσις. Il n'y a ἀποφάσις, déclaration ou proposition, et dès lors affirmation, καταφάσις, ou négation, ἀποφάσις, que s'il y a une combinaison, συμπλοκή, entre un verbe et un nom. Ici, dans Γ, 4, il s'agit d'affirmer et de nier des termes, des prédicats. Voir la traduction de D. W. Ross et celle de C. Kirwan où l'on voit que l'anglais permet la nuance : καταφάναι, *to affirm*; φάναι, *to assert*. (*The Complete Works of Aristotle, op. cit.*, p. 1591 ; *Aristotle's Metaphysics, Books Γ, Δ, E, op. cit.*, p. 12-13).

44. Si l'on compare avec la formulation du principe du tiers exclu en Γ, 7, 1011b23-24, on constate qu'il manque la mention « sans intermédiaire ».

soit la négation porte sur les prédicats contradictoires pris comme un seul prédicat : soit non-(homme) et non-(non-homme) soit non-(homme et non-homme).

En Γ, 4, 1008a7-34, Aristote examine plusieurs alternatives, selon que les adversaires nient le principe dans tous les cas, ou seulement dans certains cas. Il va expliciter les différentes formes possibles de négation totale et d'exception à cette négation totale. En Γ, 4, 1008a7-12 se trouve la première alternative :

ἔτι ἤτοι περὶ ἅπαντα οὕτως ἔχει, καὶ ἔστι καὶ λευκὸν καὶ οὐ λευκὸν καὶ ὄν καὶ οὐκ ὄν, καὶ περὶ τὰς ἄλλας φάσεις καὶ ἀποφάσεις ὁμοιοτρόπως, ἢ οὐ ἀλλὰ περὶ μὲν τινὰς, περὶ τινὰς δ' οὐ.

De plus, il en va ainsi pour toutes choses, et le blanc et le non-blanc sont, et aussi ce qui est et ce qui n'est pas, et il en va de même pour toutes les autres affirmations et négations, ou bien non, c'est seulement pour certaines et pour d'autres, non.

Soit (i) les négateurs du principe le nient dans tous les cas, soit (ii) dans certains cas seulement. Autrement dit, soit (i) on peut de tout sujet affirmer et nier tout prédicat – (ii) soit on le peut seulement dans certains cas. Ce cas (ii) implique alors que les opposants reconnaissent le principe⁴⁵ : Aristote ne va pas montrer que la contradiction est impossible dans tous les cas, mais suggérer que si l'adversaire reconnaît cette impossibilité dans certains cas, alors cela suffit à la reconnaissance du principe de contradiction et, de fait, à sa soumission.

En Γ, 4, 1008a12-15, Aristote présente une autre alternative :

εἰ δὲ περὶ πάσας, πάλιν ἤτοι καθ' ὅσων τὸ φῆσαι καὶ ἀποφῆσαι καὶ καθ' ὅσων ἀποφῆσαι καὶ φῆσαι, ἢ κατὰ μὲν ὧν φῆσαι καὶ ἀποφῆσαι, καθ' ὅσων δὲ ἀποφῆσαι οὐ πάντων φῆσαι.

Si c'est pour toutes, à nouveau, on pourrait de tous les sujets les affirmer et les nier, et de tous les sujets les nier et les affirmer, ou bien des sujets dont on les affirme, on les nie aussi, tandis que ceux dont on les nie on ne peut tous les affirmer.

Il s'agit là encore d'une alternative entre négation totale du principe ou bien exceptions à cette négation totale, mais cette fois-ci la contradiction est en quelque sorte présentée de façon réversible, comme si l'affirmation d'un prédicat entraînait automatiquement sa négation et la

45. καὶ εἰ μὲν μὴ περὶ πάσας, αὐταὶ ἄν εἶεν ὁμολογούμεναι· – « si ce n'est pas pour toutes, alors celles-ci feront l'accord sur eux » (Γ, 4, 1008a11-12).

négation d'un prédicat entraînait automatiquement son affirmation. L'alternative est alors : soit i_1) si on a l'affirmation d'un prédicat, on a sa négation, et si on a la négation d'un prédicat, on a son affirmation, soit i_2) si on a la négation d'un prédicat, on n'a pas son affirmation.

En Γ , 4, 1008a18-22, Aristote présente une troisième alternative :

εἰ δὲ ὁμοίως καὶ ὅσα ἀποφῆσαι φάναι, ἀνάγκη ἦτοι ἀληθὲς διαιροῦντα λέγειν, οἷον ὅτι λευκὸν καὶ πάλιν ὅτι οὐ λευκόν, ἢ οὐ. καὶ εἰ μὲν μὴ ἀληθὲς διαιροῦντα λέγειν, οὐ λέγει τε ταῦτα καὶ οὐκ ἔστιν οὐθέν -

Et si, de la même manière, tout ce que l'on nie, on l'affirme, il est nécessaire alors que ce soit vrai de les dire séparément, comme « blanc » et à son tour « non-blanc », ou bien non. Si ce n'est pas vrai de les dire séparément, alors on ne les dit pas, et rien n'est.

Si l'on a l'affirmation et la négation du prédicat et aussi la négation et l'affirmation du prédicat, soit les dire séparément est vrai, soit les dire séparément n'est pas vrai. Ce que l'on peut reformuler de la manière suivante : si on a à la fois F qui implique non-F et non-F qui implique F, alors soit A : les dire séparément est vrai, c'est-à-dire si on dit : vrai que F ou vrai que non-F ; soit B : les dire séparément n'est pas vrai, alors on ne les dit pas et rien n'est : F n'est pas vrai, non-F n'est pas vrai. Dans le cas B, cela revient à ne rien dire. Mais si A est le cas, alors tous disent vrai et tous se trompent : si l'énoncé est vrai et faux, alors il en va ainsi et non-ainsi, et ni ainsi et ni non-ainsi. Dans ce cas-là dit Aristote, il ne vaut pas la peine de discuter avec l'adversaire⁴⁶.

On pourrait schématiser ces trois alternatives ainsi :

Négation du PC

Alternative 1 :	ou bien $(\forall x) : (Fx \rightarrow \neg Fx)$, ou bien $(\exists x) : (Fx \rightarrow \neg Fx)$
Alternative 2 :	ou bien $(\forall x) : [(Fx \rightarrow \neg Fx) \wedge (\neg Fx \rightarrow Fx)]$ ou bien $(\forall x) : (Fx \rightarrow \neg Fx) \wedge \neg(\neg Fx \rightarrow Fx)$
Alternative 3 :	ou bien $(\forall x) : V : (Fx) \vee V : (\neg Fx)$ ou bien $\neg(\forall x) : V : (Fx) \vee V : (\neg Fx)$

À la suite de ces alternatives, Aristote produit un autre argument en Γ , 4, 1008a34-b2 :

ἔτι εἰ ὅταν ἡ φάσις ἀληθὴς ἢ, ἢ ἀπόφασις ψευδής, κἂν αὕτη ἀληθὴς ἢ, ἢ κατάφασις ψευδής, οὐκ ἄν εἴη τὸ αὐτὸ ἅμα φάναι καὶ ἀποφάναι ἀληθῶς.

46. Voir Γ , 4, 1008a20-34.

Ἀλλ' ἴσως φαῖεν ἄν τοῦτ' εἶναι τὸ ἐξ ἀρχῆς κείμενον⁴⁷.

De plus, si lorsque l'affirmation est vraie, la négation est fautive, et si celle-ci est vraie, et l'affirmation fautive, on ne pourrait pas en même temps affirmer et nier la même chose avec vérité. Mais peut-être pourrait-on dire que c'est cela qui a été posé au départ.

On pourrait le formuler ainsi : il est impossible d'affirmer et de nier à la fois avec vérité le même prédicat d'un même sujet. Or dire cela face à l'adversaire relève de la pétition de principe, dit Aristote. La pétition de principe consiste à présupposer ce que l'on doit démontrer. En quoi y a-t-il pétition de principe ici ? Est-ce lorsqu'Aristote dit que si F est vrai, cela implique que non-F est faux ? Ou bien lorsqu'Aristote infère qu'il n'est pas vrai que F et non-F ? Il a déjà été question de pétition de principe au début du chapitre 4⁴⁸. Quel est l'énoncé qu'Aristote pose alors qu'il devrait le démontrer ? Est-ce celui que l'on trouve en Γ, 4, 1007b20-21 ? Cet énoncé, sous une forme opposée, est : s'il est possible de tout sujet d'affirmer et de nier quelque chose. Ou bien est-ce une référence à Γ, 4, 1008a3-5, à savoir il (n') est (pas) nécessaire soit d'énoncer soit de nier ? Ici, la pétition de principe consiste à dire à l'adversaire : il n'est pas possible d'énoncer et de nier avec vérité le prédicat F. Or, le fait qu'Aristote évoque la pétition de principe dans ce passage est une indication : Aristote ne considère pas que cette formulation soit un énoncé différent de celui du principe de contradiction donné dès le chapitre 3. La mention de la pétition de principe indique qu'il s'agit pour Aristote d'une formule équivalente à « impossible que la même chose appartienne et n'appartienne pas à la même chose », « impossible que la même chose soit et ne soit pas », « impossible de prédiquer avec vérité les contradictoires »⁴⁹.

À partir de l'examen des différents arguments d'Aristote, il apparaît très clairement que les adversaires affirment et nient tous les prédicats de tous les sujets, ou plus exactement qu'ils affirment pouvoir énoncer, φάσαι, et nier, ἀποφάσαι, tous les prédicats, de tous les sujets. Avec les alternatives à propos de la contradiction généralisée, Aristote entend montrer que si l'adversaire ne reconnaît pas la possibilité de la contradiction dans tous les cas, alors cela suffit : ce n'est pas ce type de négation du principe de contradiction qui est gênant. Mais en revanche la

47. Γ, 4, 1008a34-b2.

48. Γ, 4, 1006a18-20 : on ne va pas demander à l'adversaire si quelque chose est ou n'est pas car une telle question implique déjà le principe de contradiction.

49. Voir le début du chapitre 4 sur la pétition de principe, Γ, 4, 1006a15-26.

négaration du principe qui consiste à généraliser de façon absolue la contradiction, c'est-à-dire de tout sujet, affirmer et nier tout prédicat, et nier à son tour cette opposition, etc., est problématique. Or, quelle est la réponse d'Aristote à ce genre de prétention? La destruction de la vérité : si je peux affirmer et nier de tout sujet n'importe quel prédicat, alors plus rien n'est distinguable, et surtout tous disent vrai et tous disent faux⁵⁰.

Revenons un instant à Γ, 6, 1011b20-21 : « s'il est impossible d'affirmer et de nier avec vérité... ». Il s'agit du seul moment où Aristote n'exprime pas le principe de contradiction selon la structure prédicative mais dans sa généralité, c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement vrai des propositions $\tau\iota$ κατὰ τινός, mais de toute proposition : l'affirmation et la négation ne sont pas vraies en même temps, et ce, en général, et non pas seulement pour les propositions simples du type S est P. Cependant, l'argumentation d'Aristote en Γ, 4, de 1007b16 à 1008b2 porte bien sur les prédicats contradictoires. On constate donc que la contradiction doit être entendue de la manière suivante : affirmer et nier consiste à affirmer un prédicat ou à nier ce prédicat. L'argument d'Aristote se limite ainsi aux propositions simples de structure prédicative, sa portée en est d'autant réduite.

L'analyse de ce chapitre 4 montre que la négation est selon Aristote interne : elle porte sur le prédicat. La comparaison avec la conception stoïcienne de la contradiction permet de voir, par contraste, ce qu'est une négation externe. Si l'on examine la conception stoïcienne de la contradiction telle qu'elle nous a été transmise par Sextus Empiricus⁵¹,

50. Je laisse de côté la fin du chapitre 4, les arguments étant différents, dans la mesure où ils portent sur la question des actes et celle du meilleur.

51. Voir Sextus Empiricus, *Adversus Mathematicos*, VIII, 89-90 : Φασί γάρ « ἀντικείμενά ἐστιν ἄν τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου ἀποφάσει πλεονάζει », οἷον « ἡμέρα ἔστιν-οὐχ ἡμέρα ἔστιν ». τοῦ γὰρ « ἡμέρα ἔστιν » ἀξιώματος τὸ « οὐχ ἡμέρα ἔστιν » ἀποφάσει πλεονάζει τῇ οὐχί, καὶ διὰ τοῦτ' ἀντικείμενόν ἐστιν ἐκείνῳ. Ἄλλ' εἰ τοῦτ' ἔστι τὸ ἀντικείμενον, ἔσται καὶ τὰ τοιαῦτα ἀντικείμενα, τό τε « ἡμέρα ἔστι <καὶ φῶς ἔστιν > » καὶ τὸ « ἡμέρα ἔστιν > καὶ οὐχί φῶς ἔστιν »· τοῦ γὰρ « ἡμέρα ἔστιν <καὶ φῶς ἔστιν > » ἀξιώματος ἀποφάσει πλεονάζει τὸ « <ἡμέρα ἔστιν καὶ > οὐχί φῶς ἔστιν ». οὐχί δέ γε κατ' αὐτούς ταῦτα ἀντικείμενά ἐστιν· οὐκ ἄρα ἀντικείμενά ἐστι <τῷ > τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου ἀποφάσει πλεονάζειν. ναί, φασίν, ἀλλὰ σὺν τούτῳ ἀντικείμενά ἐστι, σὺν τῷ τὴν ἀπόφασιν προτετάχθαι τοῦ ἑτέρου· τότε γὰρ καὶ κυριεύει τοῦ ὅλου ἀξιώματος, ἐπὶ δὲ τοῦ « ἡμέρα ἔστιν καὶ οὐχί φῶς ἔστιν », μέρος οὔσα τοῦ παντός, οὐ κυριεύει πρὸς τὸ ἀποφατικὸν ποιῆσαι τὸ πᾶν. ἐχρῆν οὖν, ἐροῦμεν, προσκεῖσθαι τῇ ἐννοίᾳ τῶν ἀντικειμένων ὅτι τότε ἀντικείμενά ἐστιν, ὅταν μὴ ψιλῶς τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου ἀποφάσει πλεονάζῃ, ἀλλ' ὅταν ἢ ἀπόφασιν προτάτῃται τοῦ ἀξιώματος. (éd. Mutschmann et J. Mau). « Ils [les stoïciens] ne peuvent certainement pas établir "le contradictoire" pour nous; et par suite, le vrai et le faux ne seront pas connus non plus. En effet, ils disent que les contradictoires sont des

on constate que la négation est une affirmation augmentée d'une négation, mais comme le précise bien le texte, une négation qui porte sur l'ensemble de la proposition, de telle sorte qu'il n'est pas possible que les propositions P et non-P soient vraies en même temps. La négation, antéposée, gouverne l'ensemble de la proposition⁵². De telle sorte que la définition de la contradiction présuppose le principe de bivalence : toute proposition est vraie ou fausse. Les stoïciens distinguent certes d'autres types de négation dont l'une porte sur le prédicat. Mais il reste que les stoïciens et Aristote n'entendent pas la contradiction de la même façon, du fait d'une syntaxe différente de la négation.

Chez les stoïciens, on peut formuler un équivalent du principe de contradiction, à partir de leur définition de l'opposition. Et on peut supposer qu'il n'y a pas de qualification supplémentaire à ajouter à l'énoncé du principe chez les stoïciens. En effet l'ἄξιωμα est une proposition, c'est-à-dire un signifié, σημαίνομενον, propositionnel vrai ou faux, c'est-à-dire encore un XXXX dicible, qui est incorporel et le même dans toute langue. Il se distingue du σημαίνον, le signifiant, qui est corporel et diffère d'une langue à l'autre⁵³. La distinction entre signifiant et signifié

propositions dont l'une excède l'autre d'une négation, par exemple "Il fait jour" et "Non : il fait jour". Car la proposition "Non : il fait jour" excède la proposition "Il fait jour" d'une négation, "Non" et pour cette raison la première est la contradictoire de la seconde. Mais si telle est la contradictoire, les propositions suivantes seront également contradictoires : "Il fait jour <et il fait clair" et "Il fait jour> et non : il fait clair", puisque la proposition "<Il fait jour et> non : il fait clair" excède la proposition "Il fait jour <et il fait clair>" d'une négation. Mais à leur avis ces propositions ne sont pas contradictoires ; donc des contradictoires ne sont pas [des propositions] dont l'une excède l'autre d'une négation. "Oui" disent-ils, "mais elles sont contradictoires pourvu que la négation soit préfixée devant l'une des deux ; car c'est seulement dans ce cas qu'elle gouverne l'ensemble de la proposition. Or, dans la proposition 'Il fait jour et non : il fait clair', la négation n'est qu'une partie du tout, et son contrôle ne s'étend pas au point de rendre le tout négatif" ». (voir A. A. Long et D. Sedley, *Les philosophes hellénistiques, II, Les Stoïciens*, traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2001 (Cambridge, Cambridge University Press, 1987 pour l'édition originale), p. 104-105.

52. Sur la nécessité de l'antéposition de la négation pour que la négation soit bien celle de la proposition entière et non pas de l'une de ses parties, voir J.-B. Gourinat, *La dialectique des stoïciens*, Paris, Vrin, 2000, p. 211 sq..

53. Sextus Empiricus, *Adversus Mathematicos* VIII 11-12 : Ἄλλ' ἢ μὲν πρώτη περιτάληθους διαφωνία τοιαύτη τις ὑπήρχεν· ἦν δὲ καὶ ἄλλη τις παρὰ τούτοις διάστασις, καθ' ἣν οἱ μὲν περὶ τῷ σημαίνοντι τὸ ἀληθές τε καὶ ψεῦδος ὑπεστήσαντο, οἱ δὲ περὶ τῆς φωνῆς, οἱ δὲ περὶ τῆς κινήσεως τῆς διανοίας. καὶ δὴ τῆς μὲν πρώτης δόξης προεστήκασιν οἱ ἀπὸ τῆς Στοᾶς, τρία φάμενοι συζυγεῖν ἀλλήλοις, τὸ τε σημαίνομενον καὶ τὸ σημαίνον καὶ τὸ τυγχάνον, ὧν σημαίνον μὲν εἶναι τὴν φωνήν, οἷον τὴν Δίω, σημαίνομενον δὲ αὐτὸ τὸ πρᾶγμα τὸ ὑπ' αὐτῆς δηλούμενον καὶ οὐ ἡμεῖς μὲν ἀντιλαμβανόμεθα τῆς ἡμετέρας παρυσιασμένου διανοίας, οἱ δὲ βάρβαροι οὐκ ἐπαῖουσι καίπερ τῆς φωνῆς ἀκούοντες,

chez les stoïciens écarterait ainsi les problèmes liés aux difficultés verbales. On les retrouverait ailleurs (c'est-à-dire non pas au niveau du principe de contradiction) avec, par exemple, l'argument du menteur censé remettre en cause le principe de bivalence⁵⁴.

Quelles conclusions tirer de ces analyses? D'abord, la remarque initiale à propos des qualification supplémentaires prend sens : le fait que la parenthèse du premier énoncé du principe de contradiction et de l'énoncé du principe des contraires ne se rencontre pas ailleurs que dans le chapitre 3 pourrait être le signe que toute l'argumentation d'Aristote sur le sens des mots, l'οὐσία et la vérité des prédicats contradictoires est le règlement de la question des qualifications supplémentaires censées parer aux difficultés du discours. Et il apparaît alors que les qualifications supplémentaires concernent le sens et la prédication car Aristote se limite à la conception de la proposition comme τι κατὰ τινός.

L'autre éclairage des stoïciens sur Aristote porte sur la question de la vérité. Aristote n'énonce pas explicitement le principe de bivalence, c'est-à-dire qu'il n'énonce jamais le principe : toute proposition est vraie ou fausse. Or, dans Γ, 4, la notion de vérité n'apparaît que rarement⁵⁵, et de façon significative à partir de Γ, 4, 1007b18-19 au moment même où apparaît le terme ἀντίφασις. L'ἀντίφασις n'est pas possible car sinon, il y

τυγχάνον δὲ τὸ ἐκτὸς ὑποκείμενον, ὡς περ αὐτὸς ὁ Δίων. τούτων δὲ δύο μὲν εἶναι σώματα, καθάπερ τὴν φωνὴν καὶ τὸ τυγχάνον, ἐν δὲ ἀσώματον, ὡς περ τὸ σημαίνον πρᾶγμα, καὶ λεκτόν, ὅπερ ἀληθές τε γίνεται ἢ ψεῦδος. « Il y a eu un autre sujet de désaccord entre les philosophes [concernant ce qui est vrai] : quelques-uns ont soutenu que la sphère de ce qui est vrai et faux est “le signifié”, d'autres “l'émission vocale”, et d'autres “le processus qui constitue la pensée”. Les Stoïciens défendaient la première opinion, en disant qu'il y a trois choses liées ensemble, “le signifié”, “le signifiant” et “le porteur du nom”. Le signifiant est une émission vocale, par exemple “Dion”; le signifiant est l'état de choses réel qui est révélé par l'émission vocale, et que nous saisissons en tant qu'il subsiste en conformité avec notre pensée, alors que ceux dont le langage est différent ne le comprennent pas, bien qu'ils entendent l'émission vocale; le porteur du nom est l'objet extérieur, par exemple Dion lui-même. De ces trois entités, deux sont des corps- l'émission vocale et le porteur du nom; mais le troisième est incorporel – l'état de choses signifié et dicible, qui est vrai ou faux » (*Les philosophes hellénistiques, II, op. cit.*, p. 85-87).

54. L'une des versions possibles de l'argument du menteur est la suivante : « Si tu dis que tu mens et que ce que tu dis soit vrai, tu mens et si tu dis que tu mens et que tu mentes, tu dis vrai. » (*Die Fragmente zur Dialektik der Stoiker III*, édition, commentaire et traduction allemande par K. Hülser, Stuttgart, Frommann-Holzboog, 1987, p. 880). Cet énoncé perd son caractère paradoxal dès lors que l'on distingue le contenu du discours et les conditions de son énonciation : « Le sophisme consiste en ceci que le menteur ne ment pas en même temps qu'il dit qu'il ment ». Voir J.-B. Gourinat, *La dialectique des stoïciens, op. cit.*, p. 202.

55. Le terme ἀληθές apparaît déjà à propos du sens, en Γ, 4, 1006a29.

a destruction de la notion de vérité, dit Aristote. Ce que je voudrais souligner est qu'Aristote est limité à la structure $\tau\iota$ $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ $\tau\iota\nu\acute{o}\varsigma$ pour établir le principe de contradiction, sauf peut-être une fois, quand il dit « affirmer et nier » en Γ , 6, 1011b20-21. La structure $\tau\iota$ $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ $\tau\iota\nu\acute{o}\varsigma$ est la seule façon pour Aristote de concevoir la proposition simple. C'est pourquoi il doit d'abord établir que le sens des mots est un et déterminé, puis montrer que parce que signifier une chose une c'est signifier l' $\omicron\upsilon\sigma\acute{\iota}\alpha$, alors je ne peux faire une prédication dans n'importe quel sens, je ne peux pas prédiquer n'importe quoi de n'importe quoi. Aristote en vient ensuite à la vérité. Aristote établit le principe de contradiction par le sens des mots d'abord comme éléments de la proposition, puis par la prédication entendue comme distinction entre sujet et prédicat, puis comme opposition des prédicats parce qu'il conçoit la proposition seulement comme $\tau\iota$ $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}$ $\tau\iota\nu\acute{o}\varsigma$ et qu'il n'a pas formulé le principe de bivalence. Autrement dit, les qualifications supplémentaires dans le premier énoncé du principe de contradiction et dans l'énoncé du principe des contraires vont être traitées dans l'argumentation qui concerne le sens et l' $\omicron\upsilon\sigma\acute{\iota}\alpha$, alors que l'impossibilité que la même chose appartienne et n'appartienne pas à la même chose en même temps sera démontrée à partir des lignes 1007b18. Il reste que pour Aristote, les formules suivantes du principe sont équivalentes, à partir de l'ambiguïté de $\acute{\upsilon}\pi\acute{\alpha}\rho\chi\epsilon\iota\nu$:

(PC1) il est impossible que la même chose à la fois appartienne et n'appartienne pas à la même chose sous le même rapport

cela signifie aussi bien pour Aristote :

(PC1.i.) il est impossible de prédiquer avec vérité les contradictoires (1007b17-18)

il est impossible d'affirmer et de nier en même temps avec vérité (1011b20-21)

que :

(PC1.ii.) il est impossible que la même propriété appartienne et n'appartienne pas en même temps au même sujet

dont on tire

(Principe des contraires) : il est impossible que les propriétés contraires appartiennent en même temps au même sujet.